

Communiqué de presse – Dijon, Le 05 juin 2012

Le « 255 » souffle sa première bougie avec Bourgogne Développement

Seturec est partenaire de Bourgogne Développement, agence régionale de développement, qui organise le 13 juin prochain sa table ronde sur le thème « L'immobilier d'entreprise, quelle attractivité pour les territoires ? ». Le cabinet de maîtrise d'œuvre dijonnais accueillera l'événement dans son bâtiment de bureaux à énergie positive « Le 255 », qui souffle en juin 2012 sa première bougie.

« Le 255 », en plein cœur du sujet

Situé au Parc Valmy, zone tertiaire en pleine expansion, et bâtiment tertiaire à énergie positive le plus performant de Bourgogne, « Le 255 » était le lieu idéal pour accueillir la table ronde organisée le 13 juin par Bourgogne Développement, sur les enjeux du tertiaire en Bourgogne.

Lauréat 2009 de l'appel à projets « Bâtiment à Energie positive » du Conseil Régional de Bourgogne avec une surproduction d'énergie de 20 000 kW_{EP}.h/an pour 3 400 m² de bureaux, « Le 255 » a été inauguré le 30 juin 2011 en présence de François PATRIAT, Sénateur et Président du Conseil Régional de Bourgogne, qui a salué le courage des porteurs de projet et l'exemplarité du « 255 ».



Le 255

Conception : Cédric Vernay, architecte, Réalisation : Seturec

L'immobilier d'entreprise, au cœur des préoccupations

Animée par Patrice BOUILLOT, Rédacteur en chef du Journal du Palais, cette table ronde permettra d'apporter aux membres du « Club des Ambassadeurs et Experts de Bourgogne » de Bourgogne Développement un éclairage technique quant aux enjeux économiques liés au tertiaire. Marc BENNER, Président de Bourgogne Développement ; Pierre SALOMON, Directeur Général Adjoint du Conseil Général de Saône et Loire ; Bruno DORMOY, Gérant de DTZ ainsi que Jean-Louis BAAL, dirigeant d'Architecture Plug And Play apporteront leur analyse sur l'importance du tertiaire dans le développement économique des territoires.

De récents exemples tels que l'implantation en Bourgogne de Teletch International, Amazon, Morpol ou Bioscan ont encore montré la concurrence acharnée que se livrent les collectivités pour attirer et maintenir les entreprises sur leur territoire : parc immobilier attractif en termes de qualité, quantité, coût et pertinence (types de bâtiments, surfaces, zone d'implantation, accessibilité, etc.). Il ne suffit toutefois plus de construire des zones de bureaux, mais il convient désormais d'entrer dans une démarche globale incluant l'ensemble des acteurs de la filière.

Contacts presse :

Seturec - Karine BERRUE MARTELLIERE - communication@seturec.fr - 03 80 74 01 02

Bourgogne Développement - Karine HERNANDEZ kh@bourgognedeveloppement.com

et Esther MARVANE em@bourgognedeveloppement.com – 03 80 28 55 66